



Projets primés dans le cadre du Générateur d'innovation

Rapport du jury sur l'évaluation des business plans (Générateur d'innovation, étape 2)

Le Générateur d'innovation propose un soutien professionnel et une aide financière à toutes personnes de toutes les régions et villes de Suisse, qui souhaiteraient réaliser, dans l'espace alpin suisse ou dans le Jura suisse, des idées de projets innovants pour le tourisme durable.

48 idées de projets ont été soumises au concours et, en septembre 2017, le jury en a sélectionné huit afin qu'elles soient développées plus avant grâce à notre soutien et notre contribution de CHF 1500 par projet. Il s'agissait de concrétiser les idées et de démontrer leur faisabilité au moyen d'un plan d'entreprise (business plan).

Sur les huit idées sélectionnées, sept ont été développées conformément à nos attentes: à la fin du mois d'avril, elles ont rempli les spécifications de contenu de notre direction de projet pour être soumises au jury fin mai. De ce fait, ces projets sont devenus candidats à une aide financière de lancement en vue de leur mise en œuvre. Les initiateurs des idées avaient d'ailleurs bénéficié d'un accompagnement par nos partenaires, lesquels avaient réuni leurs connaissances et expériences au sein d'un pool de conseillers spécialistes.

Jury et procédure de sélection

Le jury se compose comme suit:

Robert Zenhäusern, Fédération suisse de tourisme STV FST, collaborateur scientifique
Michael Leibacher, Suisse Tourisme, responsable du développement produits «Enjoy Switzerland»
Nathalie Stumm, Office du Tourisme Canton de Vaud, Cheffe de projet Analyses Offre-Demande
Mik Häfliger, Graubünden Ferien, responsable du management de l'innovation
Hans Weber, CIPRA Suisse, directeur

Les membres du jury ont évalué l'ensemble des business plans soumis selon les critères définis pour le concours, lesquels se conforment aux recommandations pour les offres touristiques durables de la Hochschule Luzern. À ce stade avancé du développement, le jury s'est notamment intéressé à la faisabilité des projets et aux progrès réalisés depuis la première étape du concours. Il a constaté d'importantes dissemblances quant à la concrétisation des différentes idées et, dans l'ensemble, il s'est montré agréablement surpris par les progrès réalisés. Dans cette deuxième étape, il apparaît que les projets diffèrent largement en ce qui concerne le budget prévisionnel; par ailleurs, leurs contenus sont aussi variés que les cadres géographiques concernés.

Les quatre projets gagnants de la deuxième étape du Générateur d'innovation

Sur les sept projets soumis, trois concernaient des offres d'hébergement innovantes et durables. Le jury en a sélectionné deux et leur apportera une contribution financière. Dès la première étape du concours, le projet «**À l'abri de l'Hêtre**» de St-Cergue/Nyon a su convaincre parce qu'il prend en compte la durabilité depuis la neutralité CO2 jusqu'au zéro déchet. L'initiatrice du projet souhaite avant tout sensibiliser les futurs clients à la préservation des ressources naturelles par des solutions durables et orientées vers l'avenir. «À l'abri de l'Hêtre» est un projet d'hébergement novateur qui s'appuie sur cinq cabanes forestières réunissant confort et respect de la nature. Ces cabanes devront être construites dans le périmètre du Parc Jura Vaudois à St-Cergue. Elles seront entièrement auto-

nomes, notamment sur le plan de l'énergie et de l'eau. Elles auront un important rôle à jouer dans l'offre d'hébergement de la région. Le jury a également été impressionné par le très grand engagement personnel de l'initiatrice du projet, ses qualités entrepreneuriales et son courage de s'attaquer à ce projet extraordinaire avec constance pour le développer plus avant.

Avec **Glamping à la Ferme**, le jury a sélectionné un autre projet romand, lequel vise le développement d'un réseau régional de possibilités flexibles d'hébergement dans des établissements agricoles, associées à des offres spécifiques réservées à ses hôtes. Ce réseau devra se déployer dans le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, notamment le long de la ligne de chemin de fer du «Golden-Pass» reliant Montreux à l'Oberland bernois (MOB). Une ferme à Château-d'Oex est prête à servir d'établissement pilote. Le jury s'est laissé convaincre par le modèle commercial innovant sur lequel ce projet est basé: «Hôtel Glamping», une société commerciale, se chargera des investissements et du marketing; les fermes seront responsables de l'accueil des clients sur place, proposant un petit-déjeuner et d'autres prestations ou produits accessoires dans leur établissement. De cette manière, les parties prenantes assureront chacune ce qu'elles savent faire le mieux, dans l'intérêt d'une coopération optimale.

Le jury est particulièrement curieux de suivre le développement ultérieur d'un **type révolutionnaire d'école de ski**. L'initiateur de ce projet est originaire de St. Antönien et a proposé son idée à Graubünden Ferien. En complément à l'école de ski traditionnelle, à l'avenir, des moniteurs se déplaçant sur les pistes pourraient instruire à la carte des skieurs désireux de s'aventurer dans les bosses ou dans la profonde. Ce modèle sera proposé en complément à l'école de ski traditionnelle, voire il la remplacera purement et simplement à la longue. Les touristes pourront ainsi décider spontanément, sur les pistes, de prendre des leçons à la carte, sans passer par une inscription préalable à la station. Un premier essai pilote à Davos s'est déroulé fin mars 2018 et a permis de réunir de précieuses expériences quant à la mise en pratique du projet. Par sa contribution financière, le jury espère permettre la réalisation d'autres tests pratiques pour développer cette approche prometteuse.

Une autre idée, **Alpine Sabbatical**, met un accent très fort sur la durabilité sociale. Elle prévoit de permettre l'utilisation de résidences secondaires pour des séjours sabbatiques en basse saison à des conditions particulièrement intéressantes. En contrepartie, les bénéficiaires s'engageront à mettre leurs idées ou leurs compétences spécifiques au profit de la station. Cette idée a son origine dans un environnement urbain et a été proposée à des régions intéressées dans les Grisons. Les bureaux de développement régional de la région Davos-Klosters et de la Surselva ont signalé qu'ils étaient intéressés. Davos-Klosters souhaite se positionner plus particulièrement comme la «Région santé» de la Suisse et vise la clientèle en rééducation; le cadre calme et serein de la Surselva semble convenir à la perfection à des temps d'arrêt de la vie professionnelle. Un essai pilote devra permettre de réunir de premières expériences pratiques pour savoir de quelle manière attirer des hôtes de plus longue durée en hors saison et comment ces hôtes pourront se rendre utiles.

Suite et remerciements

Le jury est ravi du travail accompli et se félicite des progrès réalisés par les initiateurs des sept projets soumis. Il part du principe que le Générateur d'innovation contribue de manière décisive à ce que les idées se concrétisent afin d'atteindre la mise en œuvre.

Les quatre projets sélectionnés à ce stade bénéficieront d'une contribution de CHF 8000.-. Ce montant sera mis à la disposition des initiateurs pour lancer leurs projets dans le cadre du business plan soumis au jury et suivant les étapes prévues.

Le jury remercie tous les initiateurs de projets. Il leur souhaite bonne chance et plein succès dans la réalisation de leurs idées.

Berne, le 31 mai 2018